

<h2 style="margin: 0;">Contrat Œufs</h2> <h3 style="margin: 0;">Janvier - Juillet 2017</h3> <p style="margin: 0;">Entre Philippe BONVALET, Aviculteur, La Dominerie 37460 GENILLE et les adhérents de l'AMAP La Ferme de L'Orge de VIRY-CHATILLON</p>
--

ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR

L'élevage de Philippe BONVALET est installé à GENILLE en Indre et Loire. Il est constitué de plusieurs bâtiments (poulaillers) permettant d'accueillir 6 000 poules pondeuses. Chaque volaille a un parcours herbeux d'un minimum de 10 m2 (soit une superficie supérieure à la norme demandée). Cet espace permet ainsi d'assurer le bien-être des animaux et une production de qualité.

- Je produis selon le cahier des charges de l'agriculture biologique. Je suis transparent sur mes méthodes de travail et sur mes prix.
- Je suis garant de la qualité sanitaire de mes produits jusqu'à leur remise en mains propres aux adhérents (chaîne du froid...).
- Ma ferme est ouverte aux adhérents pour une visite, un atelier pédagogique qui peut être organisé avec le coordinateur.
- Je préviens l'association en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité : problème climatique grave, maladie, etc.
- En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérent(e)s et le producteur partenaire.

- Les œufs seront livrés (**livraison mensuelle**) par Philippe BONVALET selon le calendrier ci-dessous au Feu de Camp de 19 h à 20h (sauf indication contraire).

ENGAGEMENTS DE L'ADHERENT

- Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production et j'accepte d'assumer ces risques.
- Je paye à l'avance mes œufs pour la durée totale de mon contrat.
- Je viens récupérer mes œufs lors de la livraison au Feu de camp.
- Je prends toutes les dispositions nécessaires pour respecter la chaîne du froid entre la livraison et la consommation des produits.

COMMANDES ET PAIEMENT

- Le paiement s'effectue au moment de la commande **par chèque - trois chèques maximum - à l'ordre de Philippe BONVALET.**

Prix de la douzaine d'œufs : 4,00 €

Je, soussigné(e) membre adhérent de l'association «AMAP La Ferme de l'Orge » à jour de ma cotisation

Nom :

Adresse :

Courriel : Tel :

Dates de livraison	Nombre de douzaines d'œufs	Prix par douzaine	Total mensuel
19 Janvier 2017		4,00 €	€
23 Février 2017		4,00 €	€
16 Mars 2017		4,00 €	€
20 Avril 2017		4,00 €	€
18 Mai 2017		4,00 €	€
15 Juin 2017		4,00 €	€
06 Juillet 2017		4,00 €	€
TOTAL			€

Montant chèque 1 Janvier/Février	Montant chèque 2 Mars/avril	Montant chèque 3 Mai/Juin/Juillet

Fait à le

Signature de l'adhérent

Signature du producteur